



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES PERSONNES  
HANDICAPÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 9 septembre 2021

**NOTE AUX RÉDACTIONS**

**Dans le cadre de la deuxième étape du Train de la Relance, Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, se rendra vendredi 10 septembre dans la Manche et dans le Calvados. Ce déplacement sera consacré à des échanges avec des employeurs et des personnes en situation de handicap, sur les différents dispositifs du plan France Relance (aide incitative au recrutement, aide à l'apprentissage, emploi accompagné), destinés à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.**

**Déroulé prévisionnel :**

**10h15 : Visite de Renault Carrossier Constructeur, entreprise qui emploie 130 personnes et qui a bénéficié des aides au recrutement mises en place par le plan France Relance**

*(La Guérisse, 50200 Coutances)*

- Échanges avec le dirigeant sur l'intérêt de lancer une politique de ressources humaines inclusive et présentation des acteurs et des dispositifs territoriaux par la Ministre, accompagnée du délégué régional de l'Agefiph.
- Échanges avec des salariés en situation de handicap sur leurs postes de travail.

**Accréditation presse – Préfecture de la Manche : [pref-communication@manche.gouv.fr](mailto:pref-communication@manche.gouv.fr)**

**12h00 : Échanges avec des apprentis en situation de handicap et leurs employeurs, dans un centre de formation des apprentis (CFA) qui se mobilise pour l'inclusion par l'apprentissage**

*(FIM CCI Formation Normandie, 170 Lycette Darsonval, 50009 Saint-Lô)*

- Échanges avec six apprentis en situation de handicap, en première année, en deuxième année et en fin d'études avec un emploi à la clé.
- Échanges avec leurs employeurs, de structures privées et publiques.

**Accréditation presse – Préfecture de la Manche : [pref-communication@manche.gouv.fr](mailto:pref-communication@manche.gouv.fr)**

## **14h30 : Inauguration du Train de la Relance à la Gare de Caen**

*(15, Place de la gare, 14000 Caen)*

- Inauguration officielle du train et point presse.
- Visite de la voiture-expo présentant France Relance et ses mesures.
- Participation à l'émission de « Reporters d'Espoir » dans la voiture studio radio.
- Échanges avec des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans le cadre d'une session de « job coaching » proposée par Cap Emploi.
- Échanges avec des recruteurs dans l'espace « job dating », en présence des entreprises Keolis et Webhelp, engagées dans une politique de ressources humaines inclusive.

**Accréditation presse – Préfecture du Calvados :** [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr)

**CONTACT PRESSE** – Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées :  
[seph.communication@pm.gouv.fr](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr)

**Les mesures barrières et notamment la distanciation physique seront strictement respectées. Le port du masque sera obligatoire pour l'ensemble des participants, en intérieur.**



## FRANCE RELANCE : UN PLAN INCLUSIF ET SOLIDAIRE

### **AIDE INCITATIVE AU RECRUTEMENT INCLUSIF : 85 millions d'euros**

Une subvention de **4 000 euros** pour tout recrutement en **CDI ou CDD de plus de 3 mois**, d'un salarié handicapé, **sans limite d'âge**, jusqu'au 31 décembre 2021

Cumulable avec les aides au recrutement de l'AGEFIPH

**Objectif** : inciter au recrutement en limitant le coût du travail

Au 28 août 2021, **17 095** contrats de travail ont été signés dont 64% en CDI et 83% dans des PME.

### **AIDE AU RECRUTEMENT EN APPRENTISSAGE : 2 milliards d'euros**

Une subvention de 5 000 euros pour les mineurs et de 8 000 euros pour les majeurs, pour tout contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, jusqu'au 30 juin 2022

**Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap**

**Objectif** : favoriser le recrutement en apprentissage et la formation professionnelle des personnes en situation de handicap

Entre 2019 et 2020, le nombre d'apprentis en situation de handicap dans le secteur privé a augmenté de 71%.

### **PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT PAR L'EMPLOI ACCOMPAGNE : 15 millions d'euros**

Un accompagnement spécifique dispensé par un job coach :

- **De l'employeur et de la personne handicapée**
- Particulièrement adapté pour les situations de **handicap psychique, autisme ou déficience intellectuelle** difficiles à appréhender pour un employeur
- Le job coach est un **conseiller externe, expert**
- **Gratuit**
- A **durée indéterminée** avec une **intensité qui varie en fonction des besoins**

**Objectif** : sécuriser le recrutement et/ou maintenir en emploi un salarié et éviter un licenciement pour inaptitude

Au 31 décembre 2020 :

- 90 structures porteuses labellisées
- **3 835** personnes handicapées accompagnées
- Troubles psychiques (44%) Déficience intellectuelles (22 %), autisme (14 %)
- **1 295** employeurs accompagnés